

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0022948

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1192

Société :

RAM (159510)

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : YOUSSEF CHAOUKI

Date de naissance : 04/04/1942

Adresse : 01/31/1949

Tél. : 06 63 07 27 23 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr BENABOUD Hassan
Medecin
Derb Milan Av. 29 N° 80
Casablanca

Date de consultation : 17/04/2019

Nom et prénom du malade : Benabdoulu Hassan Youssef Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Bronchite + Gastro

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 05/10/2019

Signature de l'adhérent(e) : CHAF

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17 18 23	V		2000,00	Jr BENABOUD Hassan Medecin No 80 terb Milan Av. 25 Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	27/04/03	500,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
MONTANTS DES SOINS				MONTANTS DES SOINS
DEBUT D'EXECUTION				
FIN D'EXECUTION				
COEFFICIENT DES TRAVAUX				DATE DU DEVIS
DETÉRMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	B 00000000 00000000 35533411	
(Création, remont, adjonction)				
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
MONTANTS DES SOINS				DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION				

Dr. BEN ABOUD Hassan

الدكتور حسن بن عبود

Diplômé en Médecine Générale
Université Salamanque Espagne



DU en Echographie
DU en Diabétologie
DU en Nutrition Diététique
Université Montpellier France
DU en Gynécologie Médicale
Université Strasbourg France
Autorisation N 4971

شهادة الطب العام

خريج جامعة سالمانكا بإسبانيا
شهادة جامعية الفحص بالصدى
شهادة جامعية امراض السكر
شهادة جامعية امراض التغذية
خريج جامعة مونيلبي بفرنسا
شهادة جامعية امراض النساء
خريج جامعة ستراسيبورغ بفرنسا
الرخصة رقم 4971

Casablanca, le : 17.4.23

Chouaki Youssif Dr /

INPE 36.60 7 Cebetem 2023
091020511 3 in / Martin pendant 6 mois

195.20 Zg (AX 400)
7 BRONCO TEC (Bau) x 3 fuit

197.90 7 Zolam 30 197.90/2023

70.20 500.40

Dr BENABOUD Hassan
Medecin
Derb Milan Av. 29 N° 80
Casablanca

عمربن الخطاب زنقة رقم 80 . الفداء - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 81 52 18 - المتنقل : 06 61 13 00 07
Omar Ibn Khattab Rue 29 N° 80, El Fida - Casablanca - Tél. : 05 22 81 52 18 - GSM : 06 61 13 00 07

ZOLAM® 30 mg

Microgranules gastro-resistants en gélule

COMPOSITION
Lansoprazole.....
Excipients dont lactose et saccharose : q.s.p. 1 gélule gastro-resistante
Le lansoprazole est un inhibiteur spécifique de la pompe à protons H+/K+ ATPase de la cellule pariétale gastrique ; il diminue la sécrétion acide que que soit la nature de la stimulation.

DANS QUELS CAS UTILISER CE MEDICAMENT
En association à une bithérapie antibiotique, eradication de Helicobacter pylori en cas de maladie ulcérante gastro-duodénale.
Ulcère duodénal évolutif.
Oesophagite erosive ou ulcérale symptomatique par reflux gastrosophagien.
Syndrome de Zollinger-Ellison.
Traitement des lésions gastro-duodénales induites par les anti-inflammatoi-
nons stéroïdiens lorsqu'e

- Dans quels cas ne pas utiliser ce médicament :
C-médicamente ne doit pas être utilisée en cas d'allergie au Lansoprazole ou à
fun des constitutants.
EN CAS DE DOLUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE
VOTRE MEDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

Mise en garde :
En raison de la présence de sucre, ce médicament est contre-indiqué en
pour toute longue période que nécessite individuellement le traitement
une fois par jour. La posologie doit être ajustée individuallement et le traitement
se prolonge de Zollinger-Ellison : la posologie initiale est de 60 mg de Lansoprazole
la même posologie en fonction des résultats endoscopiques.
Syndrome de Zollinger-Ellison : la posologie initiale est de 60 mg de Lansoprazole
par jour pendant 4 semaines avec éventuelle seconde période de 4 semaines à
la même posologie pour réflux gastro-oesophagien : 1 gélule de Lansoprazole 30 mg
par jour pendant 4 semaines avec éventuelle seconde période de 4 semaines à
la même posologie pour réflux gastro-oesophagien : 1 gélule de Lansoprazole 30 mg
par jour pendant 4 semaines.

Ulcère gastrique évolutif : 1 gélule de Lansoprazole
semaines.

Ulcère duodénal évolutif : 1 gélule de Lansoprazole
à 6 semaines.

PER 12/24
70470

70/20

6 118000 240952



effet
chez le sujet
autrement.

ZOLAM® 30 mg
Lansoprazole
q.dolure

CETTE NOTICE
SIGNAIRE A VOTRE
D'exposition aux
D'après cas de 30 mg
Lansoprazole
30 mg
Lansoprazole gastro-resistante
Excipients dont lactose et saccharose : q.s.p. 1 gélule gastro-resistante

pour toute longue période que nécessite individuellement le traitement
une fois par jour. La posologie doit être ajustée individuallement et le traitement
se prolonge de Zollinger-Ellison : la posologie initiale est de 60 mg de Lansoprazole
la même posologie en fonction des résultats endoscopiques.
Syndrome de Zollinger-Ellison : la posologie initiale est de 60 mg de Lansoprazole
par jour pendant 4 semaines avec éventuelle seconde période de 4 semaines à
la même posologie pour réflux gastro-oesophagien : 1 gélule de Lansoprazole 30 mg
par jour pendant 4 semaines avec éventuelle seconde période de 4 semaines à
la même posologie pour réflux gastro-oesophagien : 1 gélule de Lansoprazole 30 mg
par jour pendant 4 semaines.

Ulcère gastrique évolutif : 1 gélule de Lansoprazole
semaines.

Ulcère duodénal évolutif : 1 gélule de Lansoprazole
à 6 semaines.

PER 12/24
70470

70/20

6 118000 240952



effet
chez le sujet
autrement.

ZOLAM® 30 mg
Lansoprazole
q.dolure

CETTE NOTICE
SIGNAIRE A VOTRE
D'exposition aux
D'après cas de 30 mg
Lansoprazole
30 mg
Lansoprazole gastro-resistante
Excipients dont lactose et saccharose : q.s.p. 1 gélule gastro-resistante

ZYLAX® 400 mg

Boîtes de 5, 7, 25 et 50 comprimés pelliculés

< Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

- Gardez cette notice, vous pourrez avoir besoin de la relire.

- Si vous avez d'autres questions, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez pas à d'autres personnes. Il pourrait leur être nocif, même si les signes de leur maladie sont identiques aux vôtres.

- Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Que contient cette notice :

1- Qu'est-ce que ZYLAX® et dans quels cas est-il utilisé ?

2- Quelles sont les informations à connaître avant de prendre ZYLAX® ?

3- Comment prendre ZYLAX® ?

4- Quels sont les effets indésirables éventuels ?

5- Comment conserver ZYLAX® ?

6- Informations supplémentaires

1- QU'EST-CE QUE ZYLAX® ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

Classe pharmaco-thérapeutique ou le type d'activité :

Antibiotiques de la famille des fluoroquinolones, code ATC : J01-MA-14.

ZYLAX® contient une substance active, la moxifloxacine, qui appartient au groupe des antibiotiques appelés les fluoroquinolones.

ZYLAX® agit en tuant les bactéries responsables des infections.

Indications thérapeutiques :

ZYLAX® est indiqué chez les patients âgés de 18 ans et plus pour traiter les infections bactériennes suivantes lorsqu'elles sont dues à des bactéries vis-à-vis desquelles la moxifloxacine est active.

ZYLAX® doit être utilisé pour traiter ces infections uniquement lorsque les antibiotiques habituels ne sont pas appropriés ou lorsqu'ils n'ont pas été efficaces :

- infections aiguës des sinus (sinusites bactériennes aiguës),

- aggravations/soudaines de l'inflammation chronique des voies respiratoires (exacerbations aiguës de bronchite chronique),

- infections des poumons (pneumonies) contractées en dehors de l'hôpital, à l'exception des cas sévères,

- infections gynécologiques légères à modérées de la femme (infections pelviennes), y compris les infections des trompes et les infections de la muqueuse utérine.

Traiter uniquement ces infections de l'appareil génital haut de la femme par ZYLAX® comprimé n'est pas suffisant; par conséquent, pour ce type d'infections, votre médecin vous prescrira un autre antibiotique, en association à ce médicament.

Ce médicament peut également vous être prescrit par votre médecin en relais de la forme intraveineuse lorsque les infections bactériennes suivantes ont montré une évolution favorable :

- infections des poumons (pneumonie) contractées en dehors de l'hôpital,

- infections de la peau et des tissus mous.

ZYLAX® 400 mg ne doit pas être utilisé pour initier un traitement dans les infections de la peau et des tissus mous ou dans les infections sévères des poumons.

2- QUELLES SONT LES INFORMATIONS À CONNAÎTRE AVANT DE PRENDRE ZYLAX® ?

Liste des informations nécessaires avant la prise du médicament :

Consultez votre médecin si vous n'êtes pas certain de faire partie des groupes de patients décrits ci-dessous.

Contre-indications :

Ne prenez jamais ZYLAX® 400 mg comprimés pelliculés, dans les cas suivants :

- si vous êtes allergique à la substance active, la moxifloxacine, à d'autres antibiotiques de la famille des

Lorsque ZYLAX® 400 mg, comprimé pelliculé est utilisé en relais d'un traitement débuté avec la forme intraveineuse de ce médicament, les durées de traitement recommandées sont :

Infection des poumons (pneumonie) contractée en dehors de l'hôpital

7-14 jours

La t
inf
La r
oral
Il es
que
guér
résis
Fréq
Ne pa
Sym
Si vo
Si voi
méd

ZYLAX® 400 mg
7 comprimés pelliculés



6 118000 072102

un relais oral avec ZYLAX®, comprimé
pelliculé

LOT: 224712
EXP: 10/25
PPV: 195DH20

pour montrer au médecin ou au pharmacien ce que vous avez pris.
Conduite à tenir en cas d'omission d'une ou plusieurs doses

Si vous oubliez de prendre ZYLAX® 400 mg, comprimés pelliculés :

Si vous avez oublié de prendre votre comprimé, vous devez le prendre dans la journée dès que vous vous en rendez compte. Si vous n'avez pas pris votre comprimé pendant une journée, prenez la dose normale (un comprimé) le lendemain. Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre. En cas de doute, demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien.

Mention, si nécessaire, d'un risque de syndrome de sevrage

Si vous arrêtez de prendre ZYLAX® 400 mg, comprimés pelliculés :

Si vous arrêtez de prendre ce médicament trop tôt, votre infection peut ne pas être complètement guérie. Consultez votre médecin si vous souhaitez arrêter de prendre vos comprimés avant la fin du traitement.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

4- QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Les effets indésirables les plus graves qui ont été observés durant un traitement par ZYLAX® sont énumérés ci-dessous : Si vous remarquez

- un rythme cardiaque anormalement rapide (effet indésirable rare)

- une sensation subite de malaise ou un jaunissement du blanc des yeux, une coloration foncée des urines, des démagéançons sur la peau, une tendance à saigner ou des troubles de la pensée ou de la vigilance (il peut s'agir des signes et symptômes d'une inflammation fulminante du foie susceptible d'entraîner une insuffisance hépatique potentiellement fatale (effet indésirable très rare, des décès ont été observés))

- des altérations de la peau ou des muqueuses, par exemple des cloques douloureuses dans la bouche/le nez ou au niveau du pénis/vagin (syndrome de Stevens-Johnson ou syndrome de Lyell) (effets indésirables très rares, potentiellement mortels)

- une inflammation des vaisseaux sanguins (se traduisant par des signes tels que des taches rouges sur votre peau généralement sur les jambes, ou des douleurs articulaires) (effet indésirable très rare)

Célestène® 2 mg, comprimé dispersible sécable

Bétaméthasone

Veuillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez d'autres questions, interrogez votre médecin ou votre pharmacien.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez pas à d'autres personnes. Il pourrait leur être nocif, même si les signes de leur maladie sont identiques aux vôtres.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.

Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que CELESTENE 2 mg, comprimé dispersible sécable et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser CELESTENE 2 mg, comprimé dispersible sécable ?
3. Comment utiliser CELESTENE 2 mg, comprimé dispersible sécable ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver CELESTENE 2 mg, comprimé dispersible sécable ?
6. Contenu de l'emballage et autres informations.

1. QU'EST-CE QUE CELESTENE 2 mg, comprimé dispersible sécable ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

Classe pharmacothérapeutique - code ATC : GLUCOCORTICOIDE – USAGE SYSTEMIQUE
Ce médicament est un corticoïde.

Il est indiqué dans certaines maladies, où il est utilisé pour son effet anti-inflammatoire.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT D'UTILISER CELESTE

Si votre médecin vous a informé(e) d'une intolérance à certains sucre(s), contactez-lui.

N'utilisez jamais CELESTENE 2 mg, comprimé dispersible sécable dans les cas :

- la plupart des infections,
 - certaines maladies virales en évolution (hépatites virales, herpès, varicelle, zona),
 - certains troubles mentaux non traités,
 - vaccination par des vaccins vivants,
 - allergie à l'un des autres composants contenus dans ce médicament, mentionnée.
- phénylcétonurie (maladie héréditaire dépistée à la naissance), en raison de la présence de phényletanolamine dans ce médicament.
- Ce médicament NE DOIT GÉNÉRALEMENT PAS ÊTRE UTILISÉ, sauf avis contraire de votre médecin, dans les cas suivants : donner certains troubles du rythme cardiaque (voir Autres médicaments et CELESTE

EN CAS DE DOUTE, IL EST INDISPENSABLE DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MÉDECIN.

Avertissements et précautions

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant d'utiliser CELESTENE 2 mg, comprimé dispersible sécable.

Contactez votre médecin en cas de vision floue ou d'autres troubles visuels.

Mises en garde spéciales

Ce médicament doit être pris sous stricte surveillance médicale.

AVANT LE TRAITEMENT :

Prévenir votre médecin en cas de vaccination récente, en cas d'ulcère digestif, de maladies du colon, d'intervention chirurgicale récente au niveau de l'intestin, de diabète, d'hypertension artérielle, d'infection (notamment antécédents de tuberculose), d'insuffisance hépatique, d'insuffisance rénale, d'ostéoporose et de myasthénie grave (maladie des muscles avec fatigue musculaire).

Prévenir votre médecin en cas de séjour dans les régions tropicales, subtropicales ou le sud de l'Europe, en raison du risque de maladie parasitaire.

PENDANT LE TRAITEMENT :

Eviter le contact avec les sujets atteints de varicelle ou de rougeole.

En cas de traitement prolongé, ne jamais arrêter brutalement le traitement mais suivez les recommandations de votre médecin pour la diminution des doses.

Sous traitement et au cours de l'année suivant l'arrêt du traitement, prévenir le médecin de la prise de corticoïde, en cas d'intervention chirurgicale ou de situation de stress (fièvre, maladie).

L'utilisation de ce médicament est déconseillée chez les patients présentant une intolérance au galactose, un déficit en lactase de Lapp ou un syndrome de malabsorption du glucose ou du galactose (maladies héréditaires rares).

Précautions d'emploi

Pendant le traitement, votre médecin pourra vous conseiller de suivre un régime, en particulier pauvre en sel.

EN CAS DE DOUTE, NE PAS HESITER À DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MÉDECIN OU DE VOTRE PHARMACIEN.

Enfants et adolescents

Sans objet.

Autres médicaments et CELESTENE 2 mg, comprimé dispersible sécable

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament, y compris des médicaments obtenus sans ordonnance, et notamment des médicaments pouvant donner certains troubles du rythme cardiaque : astémarazole, bêpridil, érythromycine en injection intraveineuse, halofantrine, pentamidine, sparfloxacine, sultopride, terfénadine, vincamine.

Certains médicaments peuvent augmenter les effets de CELESTENE et il est possible que votre médecin souhaite vous surveiller attentivement si vous prenez ces médicaments (y compris certains médicaments pour traiter l'infection à VIH : ritonavir, cobicistat).

CELESTENE 2 mg, comprimé dispersible sécable avec des aliments et boissons

Sans objet.

Grossesse et allaitement

Le médicament ne sera utilisé pendant la grossesse qu'en cas de nécessité. Si vous découvrez que vous êtes enceinte pendant le traitement, contactez votre médecin car lui seul peut juger de la nécessité de poursuivre ce traitement.

* est à éviter pendant le traitement en raison du passage dans le lait maternel.

→ il à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

→ un principe actif pouvant induire une réaction positive des tests pratiqués lors des contrôles antidopage.
utilisation de machines

Le dispersible sécable contient : Aspartam (E951), Lactose

CELESTENE 2 mg, comprimé dispersible sécable ?

Ce médicament en suivant exactement les indications de votre médecin ou pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin de doute.

LOT : 457
PER : SEP 2024
PPV 36 DH 60



6 118000 050131

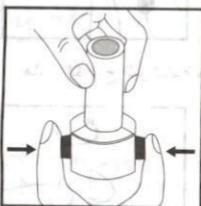
s polluant



Important: sortir la gélule de son emballage au dernier moment.



- refermer l'inhalateur en remettant l'embout buccal dans sa position initiale jusqu'au déclic.



- pour libérer la poudre de la gélule, appuyer sur les 2 boutons pousoirs en même temps en maintenant l'inhalateur en position verticale, puis relâcher. Faire cette opération une seule fois.

A noter: la gélule peut se fragmenter en petits morceaux et peut atteindre la bouche ou la gorge après inhalation. Ces petits fragments sont composés de gélatine comestible non nocive.



- expirer à fond
- placer l'embout dans la bouche et serrer les lèvres, incliner la tête en arrière, inspirer rapidement et très profondément par la bouche.

Remarque: un léger vrombissement continu doit être entendu lorsque la gélule tournoie dans son logement. Si ce n'est pas le cas, vérifier que la gélule est bien en place.

- retirer l'inhalateur de la bouche en retenant sa respiration aussi longtemps que possible. Puis, respirer normalement. Ouvrir l'inhalateur pour vérifier qu'il ne reste plus de poudre. S'il reste de la poudre, renouveler

Attention, ce médicament contient un principe actif contrôles antidopage.

10. Utilisation en cas de grossesse et d'allaitement :

Ce médicament ne sera utilisé pendant la grossesse que sur les conseils de votre médecin. Si vous découvrez que vous êtes enceinte pendant le traitement, consultez votre médecin car lui seul peut juger du traitement le mieux adapté à vos cas. D'une façon générale, il convient, au cours de la grossesse et de l'allaitement, de toujours demander avis à votre médecin avant de prendre un médicament..

- Les
cor
Sans obj

**BRONCOTEC® 12 µg
60 gélules pour inhalation**



6118001380220

- Sym
Si vous a
inhalation

- Con
dose

Si vous c
inhalation en g
sans tenir comp

PPV : 197 DH 90
Médicament autorisé N° 163

- Risque de
Sans objet.

Liste I.

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.
Ne pas utiliser BRONCOTEC après la date de péremption mentionnée sur la boîte.
A conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché au Maroc : **ATLAS PHARM**

Quartier industriel de Berrechid,
Route principale numéro 7, Rue C
Maroc

Nom et adresse du fabricant :

Laboratorios Licensa
Azuqueca de Henares (Guadalajara) - Espagne

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est le
11/04/2012.